

COMMUNE de MARVAL

(Haute-Vienne)

DECISION N° 44-2026

**en date du 29 septembre 2026
portant sur la réparation du tracteur KUBOTA**

Le Maire de la Commune de MARVAL (Haute-Vienne),

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal N° 32-2026 en date du 7 mai 2026 portant sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

DECIDE

Article 1 – d'accepter le devis de LIMAGRI MOREAU – 39, rue Jean Giraudoux – 87310 COGNAC LA FORET pour la réparation du tracteur KUBOTA (bras et chape) pour un montant de 403.34 € HT.

Article 2 – La présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du C.G.C.T.

A Marval, le 30 septembre 2026

Régis de SOLMS
Maire

